

VENCE

Le 6 juillet 2018

UN NOUVEAU MINIBUS POUR LE CCAS

Cela semblait très important pour le CCAS d'avoir un nouveau minibus destiné aux séniors, souhait souvent reporté par les municipalités précédentes. Eh bien voilà c'est chose faite en ce vendredi 6 juillet 2018 !

Pour fêter dignement son arrivée, quoi de plus naturel que de l'exposer devant la mairie, organiser une petite cérémonie réunissant Mme Catherine LE LAN, maire de Vence et présidente du CCAS, Mme Laurence IMPERAIRE-BORONAT, adjointe aux Affaires Sociales et Vice-présidente du CCAS, quelques élus vençois et Mme Joëlle MARTINAUX, présidente de l'UNCCAS, adjointe au maire de Nice pour les Affaires Sociales, le logement et le handicap, qui a souligné combien le travail accompli par chaque membre de l'équipe d'un CCAS est important, mais que c'est un travail de l'ombre, rarement mis en exergue.

Le CCAS était représenté par sa directrice, Alexandra ATTISSEAU, et une grande partie de son équipe. Quelques annonceurs seulement avaient pu se libérer pour 16 heures et ils en ont été chaleureusement remerciés par Mme l'Adjointe aux Affaires Sociales.

Était-ce une cérémonie confidentielle ? J'ai croisé un seul senior qui m'a confié être venu pour avoir une réponse à son unique question, à savoir : faut-il être inscrit au CCAS pour bénéficier du transport par minibus ? Pour parvenir à doter le CCAS d'un minibus de 9 places, après quelques recherches et conseils pris auprès d'élus confrontés à la même problématique, rien de plus simple, la municipalité a autorisé le CCAS à signer deux contrats :

- un contrat de location longue durée de 4 ans d'un véhicule sans limitation de kilométrage avec FRANCE COLLECTIVITÉ INVEST
- un contrat de régie publicitaire sur véhicule loué avec INFOCOM-FRANCE. Cette dernière a démarché les entreprises et commerçants vençois et a ainsi trouvé les sponsors qui financent la location de ce nouvel outil.

En échange, ces sponsors bénéficient d'une publicité itinérante, le minibus étant recouvert des logos et autres annonces de ceux qui ont accepté cette opération de sponsoring. Opération blanche pour les finances municipales. Opération positive pour le développement des transports collectifs, deux points soulignés par Mme Le Maire.

Suis-je pessimiste ? À vrai dire je ne suis pas convaincue que la rentabilité soit au rendez-vous pour les annonceurs. Je ne connais pas les contrats signés avec la Régie publicitaire. J'imagine déjà tous les écueils : si les contrats sont inférieurs à la durée de location et que l'annonceur ne souhaite pas renouveler, comment le financement de la location longue durée sera-t-il assuré ? Si l'annonceur change, qui prend en charge les frais de modification sur le véhicule, combien de temps le véhicule est immobilisé par un changement d'enseigne sur sa carrosserie.

J'ai bien sûr noté dans les discours le souhait de la municipalité de rentabiliser ce minibus avec la possibilité d'une mutualisation dans son utilisation. Mais cela sera-t-il possible ? Pourtant, tout le monde s'est déclaré content : la municipalité pour avoir répondu avec originalité à une demande du service social, les animatrices du CCAS d'avoir à leur disposition un nouvel outil pour leurs animations, notamment avec les seniors qui vont pouvoir en profiter en ce temps de vacances d'été, où cela fait du bien au moral de s'évader de son quotidien, les sponsors qui espèrent une retombée économique, grâce à la publicité sur un minibus qui doit « rouler » beaucoup.

Danielle VALLÉE